

Le saviez-vous?



En vous faisant vacciner contre **le virus respiratoire syncytial (VRS)** pendant la grossesse, vous offrez à votre bébé une certaine protection contre l'infection grave par le VRS qui peut durer jusqu'à **6 mois** après sa naissance.

Vous êtes enceinte ou vous planifiez une grossesse?
Demandez à votre professionnel·le de santé si vous pouvez vous faire vacciner contre le VRS.